

CR de la réunion des PresUR du 14 Mai 25

Présents : Philippe Caramello, Didier Charlemagne, Thierry Cheriot, Francine Chich, Didier Coupeau, Frédéric Duval, Dominique Gastaldi, Didier Goyer, James Labruyère, Daniel Lambert, Pierre Le Cabec, Philippe Lebrun, Joel Lemoine, Jean-Pierre Lucas, Michel Marchand, Fabienne Mondié, Françoise Morio, Gisèle Peyrot-Chevry, Danièle Pruvot, Bernard Rochet, Chantal Signoret-Dussutour, Michel Villequey,

Invités

Jean Saleilles, Dominique Gury

Introduction de la réunion : Jean Saleilles

Jean nous précise que son intervention n'a pas de rapport avec les élections
Il veut juste rappeler comment fonctionne la fédé

Tous les ans, 1500 nouveaux adhérents et au moins 5 presUr qui changent
Le fonctionnement est le plus transparent et le plus transversal possible

Les décisions ne sont pas prises qu'au sommet, les UR sont écoutées, défendues, sollicitées pour prendre la parole

Point de reversement : le reversement des 300€ à chaque UR. Ce n'est pas forcément acquis, ça se rediscute tous les ans, et on en parlera au CAdu 16 mai

Les trésoriers se sont rendu compte qu'il y avait une somme de 1500 euros environ qui aurait été remboursé en trop.

De quelle somme parle-t-on exactement et ça concerne qui ?

Il semble que ce soit une erreur de trop remboursement due au fait que les clubs selon leurs années d'adhésion n'ont pas une cotisation identique

On en parlera l'année prochaine quand on aura les chiffres exacts

Tout sera décidé de façon transparente , mais il est important de corriger les erreurs

Aujourd'hui le CA se réunit 1 fois par mois et les presUR aussi

Et il y plein de réunions en plus surtout au moment des compétitions

Notre association échange énormément et ce n'est pas un chef qui décide mais un CA

Les actions de la FPF

Le tarif de 40 € pour une adhésion n'est pas élevé et c'est la seule ressource de la FPF

Le dossier de presse reprend toutes les activités de la FPF regardez tout ce qui a été mis en place , et de toutes les choses dont peuvent bénéficier les adhérents

Merci aux membres du CA , merci aux présidents de clubs

Quand un membre du CA se déplace sur une compétition, ce ne sont pas des vacances mais un vrai travail pour expliquer, faire remonter les remarques

Le rescrit fiscal permet des économies

Le site de la FPF a été amélioré, on aborde sans cesse au CA des points à améliorer
Tout cela est un budget

Aide aux clubs qui organisent une compétition 400euros alors qu'avant c'était 150 euros

Beaucoup d'infos sont transmises
Tous les outils content qch

Point sur les opens il y a à peu près 800 auteurs qui participent chaque année
Ils ont pris une carte d'abonnement à l'open, ils utilisent la FPF ils consomment et c'est tout
Et ne se fédèrent pas
Il faut évoluer par rapport à ça
Est-ce que les 8000 adhérents sont OK pour que les 800 viennent jouer gratos ?

Jean nous dit qu'il a été contrarié d'entendre que tout se décidait au sommet et bien sûr ce n'est pas vrai

Pendant le covid on a perdu 1000 adhérents et c'est dur à retrouver il nous a fallu 3 ans pour retrouver ce chiffre
Le cœur du réacteur : ceux qui viennent au CISP, les presUR , le CA , les commissaires , environ 60 personnes qui bossent beaucoup

Il faut faire attention pour équilibrer le budget

Chaque PresUR doit s'investir pour les explications nécessaires , faire connaître les décisions du CA

A Martigues dans 1 mois Nath Sakura et Kyriakos Kasiris : les 2 invités , avec 2 belles conférences

En 2026, on aura peut-être d'autres ambitions
Jean remercie tous ceux qui s'investissent tout au long de l'année

ODJ

On a créé un groupe de travail sur les opens , cette discussion a été envoyée au CA et on en parlera peut être demain

Cf le texte de la commission qui s'est réunie, en PJ

Ces opens utilisent les outils de la FPF, et les lots reçus sont aussi financés par les cotisations des adhérents. ils ne peuvent pas monter en N2 et c'est dommage pour certains

L'idée ce serait une base pour les UR, à laquelle chaque UR pourra se référer , mais chaque UR reste libre quant à son régional

Michel Villequey n'est pas d'accord pur fermer la porte la 2 è année, peut être augmenter la cotisation chaque année
Michel fait payer 10€ une fois pour toutes les compétitions

Françoise Morio : les fédérés peuvent ne plus prendre la carte s'ils ne font que les régionaux quand ils voient les opens qui ont tout gratuit . Donc on peut perdre des fédérés

Danielle Pruvot : le fait d'avoir des opens est obligatoire pour l'intérêt général et le rescrit fiscal

Limiter à 1 an la possibilité de participer en open est trop limité. Peut-être mettre plus de temps

Le fait de participer aux opens ne fait pas moins de fédérés. Les fédérés visent le régional et la possibilité de monter en N2 et éventuellement avoir une photo dans le florilège

Et il y a aussi tous les concours en accès direct

Le fait de demander une participation financière devient une ressource pour les UR et on n'a peut-être pas le droit car c'est une recette en plus et il faudrait peut-être modifier les statuts . Il faudra peut-être faire des révisions au moins au niveau du CA même si on ne modifie pas les statuts

10€ pour l'ensemble des participations pour une année semble bien

JP Lucas : ne comprend pas comment des non adhérents de clubs non adhérents peuvent participer

Pas d'open pour lui dans le régional

Par contre le challenge est ouvert aux opens

James, une année ce n'est pas assez il faut laisser au moins 2 ans

Dans son UR A fermé les opens en IP et l'a ouvert en papier pour attirer du monde

D Goyer : demande combien ça concerne de personnes par UR

Dominique nous montre le tableau

Th Cherriot : chez lui, les opens se fédèrent au bout de 1 ou 2 ans

Michel Marchand:- pense que les UR devraient avoir les mêmes méthodes de travail puisque appartiennent à la FPF

D.Gastaldi dit que les UR ont une autonomie

Les problèmes sont différents d'une UR à l'autre et on ne peut pas appliquer les mêmes règles dans les grosses UR et les petites

Comment se prémunir d'attaques en justice

Chantal SD: dans son UR un club envisage de mettre à jour son règlement intérieur

Ils ont un studio pour des prises de vues et demandent comment se prémunir des conséquences pour le club (par ex : agressions sexuelles). Quelles mesures peut-on prendre pour ne pas être responsable si pb

Françoise M : dans le club ils ont fait une charte que les photographes signent et une adhérente est présente qd un photographe homme est avec un modèle femme JP Lucas, une charte à faire signer aux photographes : le photographe serait responsable et pas le club en cas de pb

(leur demander des modèles de papiers qu'ils ont fait signer)

M Villequey : écrit dans le règlement intérieur, mais ça ne prémunit pas d'avoir des problèmes

James , un témoin présent sur place, c'est bien

Si pb, la personne va porter plainte contre le photographe, et pas contre le club

Frédéric Duval : chez lui, un papier signé qui engage le photographe. Dans le couloir qui mène à la pièce du studio il y a une caméra car il y a du matériel qui disparaissait dans la pièce commune qui mène au studio

Danièle Pruvot : il faut aussi avoir l'autorisation de mettre la caméra et aussi savoir ce qu'on fait des cassettes. Une caméra dans un studio ce n'est peut-être pas permis, mais dans le couloir qui mène au studio, ce doit être possible

Didier G peut être faire signer un papier au modèle

James dit faire signer fin de séance comme quoi tout s'est bien passé

Souscription pour le livre de Victor Coucosh . Tous les présUR ont eu le message

Le rescrit fiscal

Michel Villequey L'association doit déclarer aux impôts les sommes reçues , c'est obligatoire

Déclaration simplifiée

Seront joints les documents nécessaires

Voir si Serge Bréard le fait pour la FPF

Point sur les compétitions

James : toutes les compet en présentiel sont finies

Soucis au niveau réception des colis, des étiquettes, qui sont mal collées, pas dans le bons sens . les photos peuvent être disqualifiées

Bien emballer, mettre les chèques, les liasses de retour

Point sur les cimaises

Y en a-t-il un qui veut prendre la responsabilité de s'en occuper ? Gisèle s'occupe des boîtes pour mettre des cadres

Les votes

Daniel Lambert : les votes : les présidents des clubs ne savent pas forcément qu'il faut voter une 2è fois en tant que président de club

Rappeler aux présidents de clubs qu'il faut voter et il y a possibilité de donner des pouvoirs . Tout est noté dans la lettre de la Fédé
Si le président de club n'est pas fédéré, c'est le contact club fédéré qui doit voter

On peut voir dans la gestion de l'UR le nombre d'adhérents qui ont voté et le nombre de clubs

Didier Goyer Pb de super résolution dans Photoshop en nature est ce que c'est autorisé ? . James : Dans la nature il n'y a pas de notion de recadrage
Il faudrait pouvoir détecter que la photo a été cropée

Fin de la réunion 19 H 34

Réunion du mois de juin des presUR a été supprimée car trop près du Festival